

Exclusif

# LE "GENDARME DE LA BOURSE" SUSPECTÉ DE DÉLIT D'INITIÉ



F. DUBOIS / LE PARISIEN / PHOTOPOP

Jean-François Lepetit aurait révélé des "secrets d'affaires" qui n'auraient jamais dû sortir de son bureau.

L'ex-président du Conseil des marchés financiers, était censé garantir la loyauté des transactions boursières. Question : a-t-il failli ? *Par Emmanuel Lévy*

**A**vis de tempête force 10 dans la haute finance française ! Jean-François Lepetit, l'ex-président du Conseil des marchés financiers (CMF), autant dire « le gendarme de la Bourse », vient d'être dénoncé par un ancien dirigeant de la société immobilière Simco au juge Gazeaux, chargé du dossier Gecina dans le scandale des ventes à la découpe. Motif : délit d'initié. Rien que ça... L'accusation est d'autant plus grave que c'est le garant de la loyauté des transactions boursières qui, cette fois, aurait franchi la ligne jaune. En d'autres termes, l'éventuel délinquant serait le gendarme lui-même !

Dans le monde de la finance, le secret est d'or. C'est même la principale règle du jeu. Surtout en matière d'OPA. Quand ? Combien ? Le nom de l'agresseur ? L'identité de l'agressé ? Toutes ces informations doivent être évidemment révélées au

même moment à tout le monde, de sorte que tous les acteurs, alliés ou concurrents, soient mis sur un pied d'égalité. On peut se bluffer, se jauger, se croquer, s'assassiner même, mais sous les yeux d'une neutre autorité chargée de faire respecter les règles de la guerre boursière. Or, ce que vient de révéler au juge l'ancien dirigeant de Simco est, si cela devait être attesté, hallucinant. A en croire ces révélations, Jean-François Lepetit, alors président du CMF, aurait bafoué les règles qu'il était censé faire respecter. Comment ? En avertissant son ami Antoine Jeancourt-Galignani, président de la société Gecina, des plans d'un concurrent déposés sur son bureau.

Tout commence au printemps 2002. L'assureur Axa, principal actionnaire de Simco, veut vendre ses parts. Branle-bas de combat dans le petit milieu de la pierre cotée. Fin août de la même année, Gecina, qui est aux AGF ce que Simco est à Axa, propose une offre à 2,2 milliards d'euros. Mais rien n'est joué. Une contre-offre est toujours possible. D'ailleurs, une partie du manage-

ment de Simco compte profiter du délai légal pour reprendre la main : certains travaillent même depuis quelques mois sur un projet de LBO – un rachat de l'entreprise par ses cadres. L'équipe a un bon dossier. Elle a déjà convaincu la prestigieuse banque d'affaires américaine Merrill Lynch, mandatée pour trouver un partenaire financier – en l'occurrence Westbrook, un fonds américain spécialisé dans l'immobilier. Logiquement, début octobre, la banque d'affaires dépose au CMF un projet officieux de contre-OPA, 5 % plus cher et, qui plus est, payé comptant.

## On change de camp

Quelques jours plus tard, à la stupéfaction de Merrill Lynch et des cadres de Simco, Westbrook annonce un accord avec... Gecina. En clair, Westbrook est « passée à l'ennemi ». Selon les déclarations de « gorge profonde » au juge Gazeaux, c'est Jean-François Lepetit lui-même qui aurait « informé » Jeancourt-Galignani, le patron de Gecina – qu'il a d'ailleurs bien connu lorsqu'il dirigeait l'ex-banque Indosuez. Muni des conditions de la contre-offre en préparation dont il était pourtant censé ne rien savoir, Jeancourt-Galignani se précipite aux Etats-Unis pour convaincre les dirigeants de Westbrook d'abandonner le combat. Et le 14 octobre, veille de la date limite d'une contre-offre, le nouveau couple Gecina-Westbrook publie les bans de sa future union. Il faut dire que la proposition de Jeancourt-Galignani est alléchante : une centaine d'immeubles haussmanniens pour 1,2 milliard d'euros ! Gecina n'a plus à affronter d'autres acheteurs ; le fonds américain, lui, acquiert ces actifs à des prix très « compétitifs » (3 300 € le mètre carré pour des immeubles situés dans des quartiers chics de la Ville lumière, c'est quasiment « cadeau ». D'autant que ces immeubles seront bientôt proposés à la découpe à... 6 500 € le mètre carré !

Bien sûr, des discussions officieuses de Merrill Lynch avec le CMF, il ne reste aucune trace. « *Seules les opérations officielles sont publiques* », y répond-on. Pas de commentaires non plus du côté de la banque, « secret des affaires » oblige. Quant aux doux amis consultés par Marianne, ils préfèrent garder le silence. Les dindons de la farce, eux, sont évidemment fous de rage ■